

DÉFENSE

N° 7

16 avril 2021

HRM@Defence : un état des lieux

Chers collaborateurs et collaboratrices,

La transition complète vers HRM@Defence, le 4 janvier 2021, ne s'est pas faite sans mal. Il s'agit d'un changement majeur pour chaque membre du personnel de la Défense, car un grand nombre de processus se font désormais de façon numérique ou via d'autres systèmes que par le passé.

Au cours des dernières semaines et des derniers mois, j'ai reçu de nombreuses plaintes concernant des retards de paiement, le manque de clarté de la communication et une augmentation de la charge de travail. Je comprends parfaitement que les problèmes persistants concernant les *workflows*, la stabilité du programme et les retards de paiement génèrent des mécontentements et/ou de la frustration. Et en tant que responsable final de la gestion quotidienne de notre organisation, je ne peux que le regretter profondément.

Toutefois, je tiens à vous assurer que nous travaillons d'arrache-pied pour trouver des solutions, qui, dans de nombreux cas, se trouvent au sein de la firme avec laquelle nous collaborons. La priorité est donnée aux problèmes qui touchent de nombreux membres du personnel, qu'ils aient ou non un impact financier. Depuis le début de l'année, plus de 100 demandes d'adaptations ont déjà été soumises à la firme rien que pour l'application qui gère des prestations. La moitié d'entre elles sont entretemps résolues. La situation s'améliore donc lentement mais sûrement, comme le montre l'aperçu ci-dessous :

- Le paiement des prestations pour les grandes opérations en cours (par exemple EFP LTU, SNMCMG1-GODETIA et LOBELIA, ODF-F16 Deployment, ISAF HQ, GAN LEOPOLD I) a été calculé manuellement, en dehors du système, et a été effectué le 8 avril 2021. Le solde restant pour toutes les opérations sera en principe réglé d'ici la fin d'avril 2021;
- Les problèmes liés aux rôles, aux heures supplémentaires du premier semestre 2020, aux cartes de dix trajets, au télétravail de ces derniers mois et à la solde des élèves de la DPERM sont en grande partie résolus. Les heures supplémentaires du deuxième semestre 2020 seront payées au cours du mois de juillet 2021.
- Le problème de versement sur des numéros de compte bancaire erronés, lorsque des numéros de compte différents sont utilisés pour le salaire d'une part et les allocations et indemnités d'autre part, est résolu, à une dizaine d'exceptions près.

Prière de donner à ce document la plus large diffusion possible



Éditeur responsable : Général-major Guido Hart
Rue d'Evere 1, 1140 Bruxelles – 9-6321-17347 – www.mil.be



Malgré les nombreux efforts fournis, les problèmes résiduels ne peuvent être résolus en l'espace de quelques semaines. Chaque semaine, les DAES (*Department Administration & Employee Support*) reçoivent une situation actualisée des problèmes résolus, ainsi que des nouveaux problèmes. Sur base des données actuelles, on estime que HRM@Defence fonctionnera correctement au 1er juillet 2021.

Entre-temps, je veux éviter que des membres du personnel de la Défense aient des problèmes à cause de retards de paiement. Si vous rencontrez des difficultés pour rembourser un prêt ou payer un loyer ou une pension alimentaire en raison de retards de paiement de la Défense, vous pouvez envoyer un courriel à dgbudfin-bfa-r-jur-sp@mil.be. Ce type de demande est traité avec la plus haute priorité.

Malgré les améliorations, il n'est pas exclu que les solutions à certaines situations n'arrivent pas tout de suite. Les *helpdesks* de la DG HR et de la DG BudFin restent également disponibles et joignables aux adresses électroniques suivantes :

[+DGHR-HELPDESK-HRM-ATDEFENCE](#) et [+DGBUDFIN-HELPDESK-HRM-ATDEFENCE](#).

Pour être tout à fait clair, tous les droits financiers des militaires et civils de la Défense seront préservés, avec effet rétroactif.

Chers collègues, la transition vers HRM@Defence ne remportera jamais un prix de beauté et nous en tirerons les leçons pour améliorer le système. Toutefois, je tiens à rappeler de nouveau que de nombreux collègues donnent le meilleur d'eux-mêmes, jour et nuit, afin de mettre fin à vos désagréments le plus rapidement et le plus complètement possible, et ils méritent notre respect eux-aussi. Enfin, je reste convaincu que HRM@Defence, dès que cette période difficile sera derrière nous, constituera une avancée majeure dans la gestion administrative moderne, rapide et efficace de notre personnel.

Merci de votre compréhension et de votre patience.



Michel Hofman
Amiral
Aide de Camp du Roi
Chef de la Défense